



Lors de la construction en 1853-1854 par Jean-Marie de la Mennais, le chantier employa 200 hommes de Ploërmel qui vivaient une période de disette et de chômage. Le Fondateur des Frères assurait ainsi du travail et du pain à 200 familles de Ploërmel.



La Chapelle des Frères est bien connue des habitants du pays de Ploërmel. Ils l'ont fréquentée pour des événements paroissiaux comme la Fête-Dieu, mais aussi avec les groupes d'enfants et de jeunes en réunion de confirmation ou de communion dans les locaux de la Maison-Mère des Frères, ou encore lorsque l'église Saint Armel s'est trouvée indisponible du fait de travaux. Elle fait aussi partie du circuit de visite, avec l'Horloge astronomique et les musées.



Plusieurs vitraux sont en cours de restauration, dont la rosace du fond de la chapelle. Tailleurs de pierre et maîtres verriers y travaillent.

Les travaux de restauration sont conduits par un architecte, et guidés par des bureaux d'étude. Les fondations ont ainsi été vérifiées. Les points de fragilité se trouvent être au point haut des murs, et au niveau de la charpente. C'est donc là qu'interviennent les entreprises spécialisées. Ce qui explique les nombreux échafaudages que nécessite le chantier, et la durée des travaux.

La Congrégation des Frères, fondée à Ploërmel en 1819, compte aujourd'hui 850 frères, présents dans 26 pays.

Fidèles à l'intuition de leur fondateur, Jean-Marie de la Mennais, les Frères poursuivent la mission d'éducation dans des écoles et des centres éducatifs, scolarisant ainsi près de 90 000 élèves.

En 2019, nous célébrons le 200^{ème} anniversaire de la fondation des frères.

Dans la mission d'éducation, les laïcs sont très présents aux côtés des frères, et assument des responsabilités importantes : délégués de tutelle, chefs d'établissement, responsables de pastorale, enseignants, présidents d'association, gestionnaires.

Plusieurs sont aussi associés à la Congrégation dans une démarche spirituelle.



FINANCEMENT

La Congrégation des Frères ne reçoit aucune subvention pour la Chapelle. Elle assure elle-même le financement de l'opération, par un emprunt, et par des fonds propres qui proviennent essentiellement des salaires et des retraites des Frères qu'ils mettent en commun.

Aussi sollicitons-nous la générosité de toutes les personnes qui veulent bien nous aider. En apportant une offrande, vous nous aidez à aller jusqu'au bout des travaux et à maintenir ainsi notre Chapelle dans un bel état, à la fois pour les Frères, pour les habitants du Pays de Ploërmel, pour les visiteurs et pour les touristes.

Mais aussi pour les fêtes qui marqueront, en 2019, le 200^{ème} anniversaire de la Fondation de la Congrégation.

Nous vous remercions de tout ce que vous pourrez faire pour nous aider ainsi.

Nous précisons que la Congrégation des Frères, reconnue par l'Etat, est habilitée à recevoir des dons des particuliers qui donnent droit aux donateurs à une déduction fiscale de 66%. Ainsi si vous versez 100 €, vous aurez droit à une déduction fiscale de 66 €.

Je fais un don de : 150 € 100 € 80 € 60 € 50 € 40 €

Autre :

Je règle par chèque bancaire, à l'ordre de « *Economat Provincial* »

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : Oui Non

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

J'expédie le chèque et ce bulletin, à l'adresse :

Fr Michel Bouvais

Maison-Mère - 1 Bd Foch - BP 35 - 56801 PLOËRMEL cedex

fic.ploermel@laposte.net

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimerie Poiseux - 02 97 23 23 40



APPEL AUX DONS

**POUR LA CHAPELLE DE LA MAISON-MÈRE
DES FRÈRES DE PLOËRMEL**

De gros travaux de restauration sont en cours à la Chapelle de la Maison-Mère des Frères La Mennais à Ploërmel, comme ont pu le constater les habitants de Ploërmel, en voyant les grands échafaudages qui ont été mis en place.

Construite en 1853-54, la chapelle fait partie du paysage et du patrimoine du pays Ploërmelais.

Longue de 43 mètres, haute de 20 mètres, la Chapelle montre depuis quelque temps des signes inquiétants de fatigue dans ses murs et dans ses vitraux.

Les travaux principaux vont s'étaler sur 6 mois (d'avril à septembre) :

- ceinturage des murs au niveau du transept et de la charpente,
- dépose et réfection des vitraux très endommagés.

Tous travaux qui nécessitent l'utilisation d'échafaudages importants et onéreux.

Le coût de l'opération : 460 000 €

